

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 25/04/2017



Lieu : salle Létard, ENVA, Maisons-Alfort

Date : le 25/04/2017

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Elsa BOURGUIGNON – secrétaire
Cédric BRIAND – dir. technique
Bénédicte DAIX – trésorière
Sandrine DE BROUSSE

Mariam DICKO
Isabelle DURAND-ZALESKI
Estelle GO
Catherine LAROCHE
Ivan MOSZER – vice-président

Absents excusés :

Marie-Cécile BARRAL (SECEVA)*
Marie-Gaëlle FROELIGER
Alix GARNIER (SECEVA)*
Alexis JOCH

Jean-François LASSALLE
Jennifer REY (SECEVA)*
Caroline SALLES

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

0. Tour de table des référents
1. Comptabilité / trésorerie
2. Réunion avec le directeur de l'ENVA
3. Réinscriptions en ligne via Kavalog
4. Tarifs 2017-2018
5. Barème de remboursement
6. Organisation logistique des nouvelles inscriptions
7. Nouveau site internet
8. Communication externe
9. Travaux
10. Organisation de la fête de fin d'année
11. Questions diverses

0. Tour de table des référents

Référents **Animations et Soirées** (Estelle, Marie-Gaëlle, Mariam, Sandrine) : Rien à signaler en dehors des points déjà à l'ordre du jour.

Référents **Communication** (Sandrine, Marie-Gaëlle, Estelle) : R.A.S.

Référents **Communication avec les institutions** (Anne, Ivan) : R.A.S.

Référent **Kavalog** (Ivan) : R.A.S.

Référent **Relations avec adhérents** (Isabelle) : Une **demande de remboursement** a été soumise au CA. Il s'agit d'une cavalière ayant fait une chute en reprise à la SHEVA en 2014, réinscrite en 2016-2017, mais qui n'a pu monter que quelques fois et espérait reprendre au 3^e trimestre. Finalement un médecin lui contre-indique la pratique de l'équitation. Elle demande un remboursement de la totalité de son forfait. Les membres du CA demandent un **supplément d'information** avant de se prononcer pour savoir si la cavalière est montée en 2015-2016. Si oui, le remboursement est refusé car la chute de 2014 ne peut pas expliquer les problèmes de 2016-2017. Si non, un remboursement de 30% du forfait annuel est proposé.

Référent **Tarifs** (Elsa) : R.A.S.

Référents **Licences** (Catherine B.) : Une très bonne nouvelle pour la prise des licences FFE pour l'année prochaine, **Kavalog** est désormais « **solution technique agréée** » par la Fédération Française d'Equitation, ce qui va permettre de prendre ou de renouveler les **licences FFE directement** à partir de Kavalog et va générer un gain de temps notable. Attention cependant, si la paire nom et date de naissance enregistrée dans Kavalog est différente de celle du fichier FFE, la personne ne sera pas reconnue et une nouvelle licence sera créée par la FFE avec perte de l'historique des Galops, etc.. Il faudra donc impérativement **corriger toutes les erreurs connues** sur les noms et/ou dates de naissance du fichier FFE avant septembre prochain.

Référents **Travaux et entretien** (Catherine L., Mariam) : R.A.S.

Référent **Retraite** (Caroline) : La ponette Léa est déjà partie à la retraite, la ponette Chloé et le cheval Lutin partiront à la fin de la saison à la ferme pédagogique près de Dieppe retrouver de nombreux autres retraités de la SHEVA. Kiowa part également à la retraite en fin d'année et est encore en attente d'une famille d'accueil. Muscat est en pleine forme et restera donc encore l'année prochaine à la SHEVA.

1. Comptabilité / trésorerie

Lors d'un cambriolage en novembre 2016, 63 **chèques** établis à l'ordre de la SHEVA ont été **volés** pour un montant total de 19 500 €. Sur cette somme, il ne **reste que 710,50 € à recouvrer** soit deux chèques appartenant à la même personne. Une lettre va être envoyée pour réclamer à nouveau les chèques de remplacement sans quoi le cavalier ne pourra plus monter au troisième trimestre ou se réinscrire l'année prochaine.

La SHEVA possède deux **comptes** auprès de la **FFE**, un compte général qui permet de régler les licences et les engagements de concours Club et un compte pour les engagements de concours Amateur. Or, le **compte « Amateur »** ne peut pas être approvisionné par virement, mais seulement par Carte Bleue ce qui pose des difficultés compte tenu du plafond de la CB de la SHEVA. Cédric va se renseigner pour savoir si la SHEVA peut obtenir une **autorisation**

de découvert de 1 500 € auprès de la FFE, découvert qui serait alors payé par virement bancaire.

Anne présente un bref sommaire comptable. Le chiffre d'affaires est de 521 534 € HT sur cette année fiscale, soit 569 k€ TTC hors licences et engagements. Les **dépenses** sont **stables** à environ 50 k€ par mois, la trésorerie est de 230 k€ au 31/03/2017 (donc sans le paiement de la SECEVA). La **situation** est donc **globalement meilleure** que l'année dernière.

2. Réunion avec le directeur de l'ENVA

Le 10 mars 2017, Anne a rencontré le Professeur **Degueurce**, Directeur par intérim de l'ENVA, accompagné de la Secrétaire générale, Mme Voisine, et du Président.

L'École est satisfaite de la solution des **cartes d'adhérents** mise en place par la SHEVA pour l'accès au site. Toutes les **cartes d'accès ENVA** ont également été obtenues par les salariés de la SHEVA et les membres du Bureau qui y ont droit.

L'École a planifié la **destruction** du **bâtiment Ferrando** pour la fin 2017. Or l'**installation électrique** de la **carrière couverte** est raccordée à ce bâtiment, comme l'Ecole en avait fait le choix lors de la couverture de la carrière. Catherine L. a rencontré l'architecte de l'école ainsi que le bureau d'étude concerné par l'opération. Il a été convenu de condamner le branchement côté Ferrando et de se **brancher** désormais sur le **bâtiment Bourgelat** situé à l'extrémité sud-est de la carrière couverte. Cela nécessite d'effectuer une longue tranchée mais dans un sol meuble, d'où une estimation du coût des travaux d'environ 11 000 €, entièrement à la charge de la SHEVA. Catherine L. se charge de rapidement demander **plusieurs devis** afin d'effectuer les travaux cet été pendant la période de fermeture du club.

Aucune réponse n'a été reçue suite à la lettre envoyée à M. Anache (Direction du patrimoine immobilier) au début de l'année 2017 en réponse à sa demande d'installer une **gouttière** sur le côté sud du toit de la carrière couverte (qui possède déjà des chenaux).

Anne souligne que l'ENVA a appuyé nos demandes d'aménagement d'horaires sans bruit auprès du chantier mitoyen de la carrière couverte pour éviter d'effrayer les chevaux en reprise. Les travaux extérieurs sont maintenant terminés.

Il n'y a pour le moment aucune valorisation prévue du petit bois proche de la SHEVA.

Des experts européens seront présents à l'ENVA du 6 au 10 juin dans le cadre du renouvellement de son accréditation AEEEEV (Association Européenne des Etablissements d'Enseignement Vétérinaire). L'École va donc procéder à la **remise aux normes** de la **fumière** que la SHEVA partage avec l'ENVA. Le coût est estimé à 15 k€ dont **la moitié** sera à la **charge** de la **SHEVA**. Aucun détail sur le planning de ces travaux n'a été communiqué, l'organisation pratique de l'évacuation du fumier pendant les 1 ou 2 semaines de travaux reste donc à définir.

3. Réinscriptions en ligne via Kavalog

Plusieurs opérations doivent être effectuées avant l'ouverture des réinscriptions, la semaine du 15 mai. Il faut d'abord que les enseignants établissent le nouveau **planning des reprises** et mettent à jour le **niveau de Galop** des cavaliers. Les cavaliers auront donc leur niveau 2017-2018 dès la mi-mai 2017, il faudra donc bien veiller au bon paramétrage des niveaux des stages de fin d'année. Cédric se pose aussi la question des **préconisations** : celles-ci sont-elles définies par niveau de Galop ou par reprise ? Ivan va contacter AEXAE sur ce point.

Il faut également mettre à jour les **Forfaits**. Ivan va vérifier avec AEXAE si cela suppose de mettre à jour les Prestations, puis de créer les nouveaux Forfaits, ou s'il faut à la fois créer des nouvelles Prestations et des nouveaux Forfaits. Il faut notamment veiller à ce que les factures des forfaits 2017-2018 (et des cotisations associées) ne soient pas prises en compte dans le chiffre d'affaires de l'année courante, mais pour le suivant (« produit constaté d'avance »).

La semaine du 15 mai a été choisie pour les **réinscriptions**. L'année dernière celles-ci avaient été réparties sur trois jours. Cette année **deux créneaux** sont prévus : le jeudi **18 mai** 2017 pour les reprises Cheval de **G3 à G7** et le vendredi **19 mai** 2017 pour les reprises Cheval de **G0 à G2** et tous les niveaux **Poney**. L'ouverture des inscriptions par internet se fera à la mi-journée. Les notices d'utilisation doivent être mises à jour et les dates communiquées à tous les adhérents. Les adhérents peuvent aussi se réinscrire au bureau de la SHEVA.

4. Tarifs 2017-2018

L'ensemble des tarifs 2017-2018 ont été calculés par Elsa en fonction des décisions prises au dernier CA.

Pour faciliter la gestion des **heures isolées**, actuellement réglées qu'après avoir été effectuées, il est envisagé dans le futur de n'autoriser la réservation d'une heure isolée qu'une ou deux semaines à l'avance (si cela est possible dans Kavalog) ou bien de faire payer l'heure isolée dès sa réservation, sans remboursement possible. Cette dernière solution n'est actuellement pas possible dans Kavalog, mais Mariam confirme qu'au Haras de Jardy, qui utilise Kavalog, une heure isolée est bien payée en avance. Il faut donc voir avec AEXAE comment cela est possible (peut-être en requalifiant la nature d'une heure isolée ?).

5. Barème de remboursement

Cédric a soulevé la question de la **sévérité** du **barème** affiché **des remboursements**. Pour rappel, seuls les forfaits annuels peuvent être partiellement remboursés pour les deux motifs autorisés dans les conditions générales de vente. Le remboursement est de 30 % du forfait pour une demande faite avant la fin du 1^{er} trimestre et de 10 % pour une demande faite avant la fin du 2^e trimestre.

Il est décidé de **conserver ce barème**. Toute demande de remboursement reste à soumettre au CA qui l'**examine** de manière **individuelle**.

6. Organisation logistique des nouvelles inscriptions

Les inscriptions des nouveaux adhérents auront lieu le **mercredi 24 mai** à partir de **14h**.

Les membres du CA qui pourront être présents sont Catherine BV, Anne, Bénédicte et Ivan (une partie de l'après-midi seulement). Sandrine sera également présente sauf obligation professionnelle de dernière minute. Catherine BV propose de demander également de l'aide auprès d'adhérents de la SHEVA non membres du CA.

Elsa, qui ne peut pas être présente, transmettra les documents créés l'année dernière pour les nouvelles inscriptions (pense-bête logistique, etc.).

7. Nouveau site internet

Le nouveau site internet de la SHEVA est **quasi-prêt** grâce au gros travail fourni par plusieurs membres du CA. Sandrine a quelques dernières questions avant sa mise en ligne à la fin de la semaine.

Les rubriques « Accès » et « Contact » ont été regroupées dans un seul onglet et les horaires d'ouverture de la SHEVA repris de l'ancien site, ce que tout le monde approuve. Concernant la politique de confidentialité, Ivan n'est pas sûr que la SHEVA ait l'obligation d'être inscrite à la CNIL, mais elle a cependant déjà un numéro, on peut donc le réutiliser. D'autres questions portent sur les **mentions légales** nécessaires : raison sociale de la SHEVA, webmaster, directeur de la publication (à priori Anne en tant que présidente).

Pour la **mise à jour du site**, l'ensemble du CA est d'accord pour que le site internet soit un site « vitrine » qui n'a pas vocation à être mis à jour de façon hebdomadaire. Par conséquent, toutes les informations sur les résultats de concours des équipes compétitions resteront sur la page Facebook de la SHEVA. À l'inverse, les informations sur la page Activités (dates de la fête du club, etc.) seront mises à jour plusieurs fois dans l'année.

Il y a également la possibilité d'avoir une **fenêtre pop-up** sur la page d'accueil pour mettre en valeur des informations importantes (dates des réinscriptions, etc.) ce qui semble une bonne idée. Catherine BV propose de la mettre à jour.

8. Communication externe

Des **affiches** et des **flyers** ont été faits (disponibles au bureau) pour communiquer dans les communes voisines et susciter de nouvelles inscriptions. Il est proposé d'**informer** tous les **adhérents** (par un courriel ou des affiches au club) pour les encourager à les distribuer dans leur quartier.

Un courriel sera envoyé et des affiches accrochées aussi très prochainement à la SHEVA pour informer les adhérents des dates des réinscriptions.

9. Travaux

Suite à une interrogation de Caroline sur la **propreté** de la zone **sanitaires** / vestiaire / sellerie, Cédric nous informe que les palefreniers nettoient les sanitaires à fond (eau, raclette) tous les jeudis midis. Ils sont également nettoyés le samedi et le lundi.

Mise aux normes de la fumière : l'ENVA est en charge de l'organisation des travaux (devis entre 12 k€ - 16 k€ TTC) dont la moitié du coût sera pris en charge par la SHEVA.

Zone de cuisine : la semaine prochaine, Mariam choisira le matériau du plan de travail. L'artisan sélectionné pourra alors effectuer le travail en 2/3 jours. Le coût total anticipé est de 2 186 € TTC (1 822 € HT) pour la fourniture des matériaux et de l'équipement, plus 500 € pour la pose.

Toiture des boxes centraux : pas de nouvelle information, Catherine L. n'arrivant pas à joindre l'entreprise pressentie pour les travaux, elle va la relancer.

Portes des boxes centraux : les portes de ces 6 boxes sont très dégradées et il est proposé de les **changer** cet été. La difficulté est que ces portes ne sont pas à des dimensions standards et doivent être fabriquées **sur mesure** ce qui a un coût. Cédric va demander un devis à l'entreprise Renaud. Anne rappelle que la dernière mensualité pour le camion (1 500 € par mois) vient d'être payée. Il reste donc seulement deux emprunts à payer : la toiture et le sol de

la carrière couverte (1 500 € par mois).

Anneaux d'attache pour les **chevaux** : il est proposé d'installer au-dessus de tous les anneaux d'attache Poneys, des anneaux d'attache Chevaux pour réduire les risques d'accident de chevaux attachés trop bas. Cédric n'a pas d'avis sur la question, la décision de les installer est donc actée.

10. Organisation de la fête de fin d'année

Le 17 juin 2017 avait été choisi au dernier CA comme **date** pour la **fête de fin d'année**, or les **tables** et les **chaises** prêtées gratuitement par la mairie de Maisons-Alfort chaque année ne seront **pas disponibles** ce jour-là, veille du 2^e tour des élections législatives. La location des tables et des chaises induit un surcoût estimé à 5 € par personne.

Deux solutions sont envisagées. On peut **déplacer la date** de la fête au 24 juin si les tables et les chaises sont disponibles à cette date (Estelle va contacter la mairie de Maisons Alfort). Ou bien, on peut conserver la date du 17 juin et, soit louer des tables et des chaises, soit demander aux élèves de l'ENVA de nous prêter les leurs (Cédric va contacter les élèves).

Cette réunion de CA a été aussi l'occasion de **tester le traiteur** démarché par Marie-Gaëlle, l'expérience n'est pas entièrement concluante. Cédric propose de refaire un **barbecue** comme l'année dernière mais apportant des améliorations.

Les activités équestres débuteront à 14h30. Pour les activités de la soirée, un **Karaoké** est prévu en utilisant le matériel d'Arnaud et un logiciel spécialisé (location 5 € pour 24h). En parallèle, pour changer du tournoi de pétanque de ces dernières années, il est proposé soit de faire un tournoi de **Mölkky** (jeu de quilles finlandais), soit un tournoi de **beach-volley**. Un sondage sur internet va être réalisé pour choisir entre ces deux options.

11. Questions diverses

Adock a été opéré de verrues au passage de sangle fin août 2016, mais la plaie, qui ne se refermait pas, a été recureté début mars 2017, et à nouveau début avril. Après avoir été sorti régulièrement en main et longé de septembre à mars, il est depuis **confiné** dans son **box** pour éviter tout mouvement qui ouvrirait la plaie. Adock commence à mal supporter cette contrainte. Demander l'avis d'un autre vétérinaire équin, hors de la clinique équine de l'ENVA, paraît délicat. Anne et Bénédicte, les deux vétérinaires du CA, sont bien-sûr désolées pour Adock, mais considèrent que la plaie étant extrêmement mal placée, il n'y a pas d'autres choix que de maintenir le cheval confiné dans son box pour l'empêcher de bouger.

Prochain CA SHEVA : mardi 30 mai 2017 à 20h45

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON